

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Droit et éthique au musée (2HA2057)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en études muséales	Cours: 2 ph	cont. continu	

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

France Terrier et les enseignants invités: Benno WIDMER, Chef du Service spécialisé Transfert des Biens culturels & Service de l'art spolié, Office fédéral de la culture, Berne; Marc-André RENOLD, prof. à l'Université de Genève, Directeur du Centre de droit de l'art; Bernard KNODEL, conservateur adjoint au Musée d'ethnographie de Neuchâtel; Nicole MINDER, Directrice du Musée national, Prangins.

Objectifs:

Acquérir des notions des instruments à disposition pour gérer le patrimoine muséal: textes juridiques, lois, règlements, contrats, conventions, etc. Ce cours les analyse et les met en relation avec le Code de déontologie du Conseil international des musées (ICOM) garant de la conduite éthique d'une institution dont les responsabilités vis-à-vis du patrimoine et, plus largement, de la société sont immenses.

Contenu:

Le cours portera sur les sujets et problématiques suivants: principes généraux d'éthique muséale; transfert international de biens culturels; outils de réglementation du musée; droit de l'art et biens culturels; pièces sensibles; sponsoring et merchandising.

Forme de l'évaluation:

Evaluation interne

Forme de l'enseignement:

Le cours adoptera plusieurs formes: cours-blocs, études de cas pratiques, projections de films documentaires suivis de discussions, déplacement dans les dépôts d'un musée.